

MAÎTRISER LES ENJEUX ET PRATIQUES DE LA PDP

Chaque année, des milliers de salariés quittent leur emploi faute d'avoir été repérés à temps.
Trois jours pour maîtriser le cadre, mobiliser dispositifs et partenaires, et coordonner des parcours réellement sécurisés.

INFORMATIONS			PROGRAMME (3 JOURS)		PV001
Public Direction et encadrement, Médecin du Travail, Médecin coordonnateur, IST, Assistant Médical, Équipe prévention, Nouveaux entrants		Modalités et tarifs - Inter-entreprises : 1950€ HT (repas incl.) - Intra-entreprise : nous consulter			Désinsertion et usure professionnelle : état des lieux et enjeux - Définitions : désinsertion professionnelle, usure, pénibilité : ce qui les distingue et les relie. - Vieillessement au travail, pathologies chroniques et chiffres clés de l'Assurance Maladie. - Les enjeux pour les salariés, les entreprises et les SPST. Le cadre réglementaire et les dispositifs de la PDP - De l'ANI du 9 décembre 2020 à la loi santé-travail du 2 août 2021 : ce qui a changé. - Les leviers du repérage précoce : visite de pré-reprise, rendez-vous de liaison, visite de mi-carrière, essai encadré, CRPE, projet de transition professionnelle. - La cellule PDP : rôle, fonctionnement pratique et coordination médecin-infirmier(e). - Les partenaires du maintien en emploi : CARSAT, AGEFIPH, Cap emploi, MDPH, et les dispositifs handicap (RQTH, distinction inaptitude/incapacité/invalidité). Pénibilité et C2P : tracer les expositions - Les facteurs de risques professionnels : périmètre, seuils et évolutions réglementaires. - Le C2P : fonctionnement, acquisition et utilisation des points (formation, temps partiel, reconversion, retraite anticipée). - La traçabilité des expositions : DUERP, curriculum laboris, suivi post-exposition et post-professionnel, le rôle de l'équipe pluridisciplinaire. - Le fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) et les leviers de financement des actions. De la réparation à la prévention : agir en équipe - Construire des parcours coordonnés : pathologies chroniques physiques, troubles neuro-psy et douleurs. - Vigilance au maintien en emploi dès l'embauche et tout au long du parcours du salarié. - Études de cas : analyse de situations réelles et plan d'action transposable dans son service.
Dates Consultez notre site web	Lieux - Paris - Régions - Sur site	Prérequis Aucun prérequis nécessaire			
Objectifs À l'issue de cette session, les participants sauront maîtriser le cadre réglementaire de la prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle, mobiliser les dispositifs et les partenaires du maintien en emploi, tracer les expositions à la pénibilité et s'approprier le fonctionnement du C2P, afin de coordonner des parcours de prévention sécurisés au sein de l'équipe pluridisciplinaire.					
Méthodes d'évaluation - Étude de cas collective - Quiz final		Méthodes pédagogiques - Apports structurés et interactifs - Études de cas concrets - Quiz d'évaluation			